



PROCES VERBAL

Assemblée Générale du 26 avril 2024

Sur convocation du Président aux adhérents apprenants et formateurs bénévoles de l'Association RAMAGE, l'Assemblée Générale s'est tenue le 26 avril 2024 à la Maison des Associations du 16ème arrondissement 14 avenue René Boylesve à 17H.

Sont présents : - le Président Yves Hussenot,
- les membres du bureau : le vice-président Jean-Pierre Gay,
le trésorier Bruno de Thy, la secrétaire générale Genevieve Brouard-Duval,.
- 17 bénévoles et 3 adhérents apprenants,
- 27 pouvoirs ont été délégués.

L'Assemblée est donc constituée de 47 présents et /ou représentés.

Le Président remercie les participants de leur venue et les bénévoles pour leur engagement et dynamisme dans la vie de l'Association.

Il exprime ses vifs remerciements et sa satisfaction d'avoir confié à Jean-Pierre Gay, Vice - Président depuis 2 ans, la gestion courante de RAMAGE qu'il assure avec une grande compétence et continuité.

Jean-Pierre le remercie de sa confiance et indique être heureux d'accueillir autant de participants. Il observe que c'est la 1ère fois qu'il y a autant de monde à une assemblée générale ordinaire. Ce qui montre bien l'intérêt pour le fonctionnement de l'Association.

Il indique que l'Assemblée doit statuer sur l'activité et les comptes de l'exercice 2023.

L'ordre du jour qui a été envoyé comporte 5 points principaux :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 23 avril 2023

Comme il est de coutume, il propose l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée tenue le 23 avril 2023 concernant les résultats de l'exercice 2022.

Après mise aux voix, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Jean-Pierre donne lecture du rapport ci-joint.

Il souligne quelques points sur le fonctionnement en 2023 :

- dans les Ateliers, 150 personnes ont été accueillies avec une fréquentation plus ou moins aléatoire, compte tenu de la réouverture de l'atelier Violet, la fermeture de l'atelier Peignot pour des raisons extérieures et au contraire la très large fréquentation de l'atelier Bausset,
- en ce qui concerne les cours, ils ont fait l'objet de 70 participations pour 37 adhérents, certains étant venus à plusieurs cours,
- s'agissant des bénévoles, compte tenu de leur vieillissement, il se félicite d'un léger renouvellement avec l'arrivée en 2023 de 3 nouveaux membres et d'une autre personne pour l'exercice 2024,
- concernant l'amélioration de la communication, il rappelle le renouveau du contenu du site www.ramagesenior.com qui est mis à jour en temps réel.

Il souligne également, l'actualisation du flyer et de plus grandes affiches pour assurer la publicité de RAMAGE.

- RAMAGE participe également aux forums de rentrée des Associations dans les Mairies des arrondissements dans lesquels RAMAGE dispose d'Ateliers, car c'est un moyen de se faire connaître et de recruter de futurs participants.

Après mise aux voix, le rapport moral 2023 est adopté à l'unanimité

3. Rapport financier

Jean- Pierre indique que Bruno est désormais en charge de son élaboration.
Il donne lecture du rapport ci-joint.

Il observe que les produits (cotisations et recettes des cours) dépassent les charges qui sont peu nombreuses (fournitures, abonnements box, etc.) puisque RAMAGE ne fournit plus de matériels ordinateurs aux apprenants comme dans les premières années de fonctionnement de l'association.

Il en résulte un solde positif (2756,75€) qui s'ajoute aux réserves précédentes (29 368,93€) qui sont placés à la banque et dont il conviendra de déterminer ultérieurement l'usage.

Après mise aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Modification des statuts

Depuis l'origine de RAMAGE, ses missions ont évoluées.
Jean-Pierre propose donc d'actualiser la rédaction de l'article fixant les buts et objet de RAMAGE pour les rendre conformes aux activités actuelles d'accompagnement des seniors dans l'accès et perfectionnement au numérique.

Jean-Pierre donne lecture de la proposition de rédaction de l'article 2 ci- joint.
Si la modification est adoptée, les dispositions nécessaires seront prises pour les transmettre aux autorités compétentes et assurer la publication au Journal Officiel.

Après mise aux voix, les modifications sont adoptées à l'unanimité.

5. Instances dirigeantes

Selon les dispositions statutaires, l'Association RAMAGE est dirigée par un Conseil d'Administration élisant son Président et administrée par un Bureau composé d'un vice président, d'un trésorier, d'un(e) secrétaire général(e).

Le Conseil l'année précédente avait été composé de l'ensemble des membres présents à l'Assemblée. Toutefois, ce Conseil ne s'est pas réuni en 2023.

En pratique, les décisions sont prises collectivement par les bénévoles formateurs qui se réunissent en principe par quinzaine.

Cependant, il serait préférable de disposer d'un Conseil d'environ 10 membres composé de quelques apprenants, des membres du bureau et de membres administrateurs supplémentaires.

Après échanges entre les participants, Jean-Pierre recueille les noms des candidats intéressés.

Il propose la composition suivante :

Conseil d'administration (11 membres)

Président Yves Hussenot

Bureau (3), Vice -Président :Jean- Pierre Gay

Trésorier : Bruno de Thy

Secrétaire Générale : Genevieve Brouard-Duval

Membres adhérents formateurs bénévoles (4)

Jean-Michel Foin
Anny Gouyon
Michel Ramus
François Robillard

Membres adhérents apprenants (3)

Gilles Courcol
Colette Latour
Laurence Merz

Après mise aux voix, la composition du Conseil d'Administration susmentionné est adoptée à l'unanimité.

Yves et Jean-Pierre remercient chaleureusement les participants et les élus.

Jean-Pierre regrette que cette année, contrairement aux précédentes Assemblées qui se terminaient par un pot de l'amitié, celui-ci ne peut avoir lieu en raison de l'heure de fermeture de la salle.

Bien entendu, il y aura d'autres occasions de l'organiser et notamment en intégrant davantage les apprenants des ateliers.

6. Questions diverses

Jean-Pierre demande s'il y a des questions.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18H.

Le Président Yves Hussenot

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Y. Hussenot', with a stylized flourish extending to the right.



Assemblée Générale du 26 avril 2024

Rapport moral RAMAGE exercice 2023

1 - La gouvernance de RAMAGE

Au cours de cette année, notre Président Yves HUSSENOT a progressivement délégué au vice-Président Jean-Pierre GAY la gestion courante de l'association.

Et Bruno de THY est entré dans la fonction de Trésorier, en tandem avec Jean-Pierre GAY.

2 - Les ateliers

L'activité d'accompagnement des seniors dans l'utilisation des outils numériques s'exerce au cours des 6 Ateliers par semaine répartis sur cinq arrondissements - le 7^{ème}, le 14^{ème}, le 15^{ème}, le 16^{ème} et le 20^{ème}.

L'apprenant senior est accueilli par des bénévoles/conseillers. Il retrouve là des publics âgés de plus de 60 ans qui viennent sur place avec leurs questions et leur matériel : ordinateur, tablette, smartphone.

Près de 150 personnes sont ainsi accueillies par RAMAGE tout au long de l'année, certaines viennent chaque semaine, d'autres de temps en temps, d'autres juste pour un dépannage ponctuel.

Chaque adhérent doit régler la cotisation de 40€ (ou de 20€ pour les bénévoles).

Dans le 15^{ème},

- la négociation avec la Mairie du 15^{ème} a permis d'ouvrir un nouvel Atelier le vendredi après-midi, au sein de la Maison Communale 69 rue Violet, en lieu et place de celui du matin de la rue Bausset,

- pour le jeudi après-midi, l'Atelier initié dans un local prêté par l'Association Mains Agiles, rue des Frères Peignot, a dû être fermé, par suite de difficultés au sein de cette association.

Durant les semaines de vacances scolaires, chaque Atelier a géré la présence de ses bénévoles pour ouvrir au moins l'une des deux semaines.

3 - Les cours par petits groupes

Les cours par petits groupes de RAMAGE se tiennent le lundi matin de 10h à 12h, rue Bausset, sur des thématiques choisies en fonction des besoins identifiés par les formateurs bénévoles de RAMAGE.

Ces formations s'adressent aux adhérents, qui viennent avec leur propre matériel.

L'inscription se fait pour l'ensemble de la formation.

Des bénévoles de RAMAGE participent à ces cours, soit pour assister les apprenants payants, soit pour se former eux-mêmes quand le sujet traité les intéresse.

Cette année, ces cours ont porté sur :

- Bien utiliser son ordinateur, son téléphone, sa tablette,
- Bien gérer son courrier, ses photos,
- GPS, Sécurité et Achats sur internet.

10 cours ont ainsi été dispensés, soit environ 70 participations, concernant 37 adhérents qui ont assisté à un ou plusieurs de ces cours.

4 - Les Bénévoles

L'équipe des bénévoles de l'association RAMAGE comprend une vingtaine de personnes. Ils participent ensemble à des rencontres toutes les deux semaines, qui leur permettent de mieux se connaître, de partager leurs expériences dans les Ateliers, et de se former pour être en mesure d'apporter à chaque apprenant aide ou conseil.

Cette année, l'équipe des bénévoles a pu accueillir quatre nouveaux membres. Elle s'est retrouvée deux fois autour d'un repas convivial, ce qui facilite les échanges et assure la cohérence du groupe.

5 - Rendez-vous associatifs

RAMAGE a participé en septembre 2023 aux Forums des Associations des cinq arrondissements où l'Association exerce son activité d'aide informatique aux seniors.

RAMAGE tient un stand dans chacun de ces Forums où se retrouvent et se relaient les bénévoles.

C'est l'occasion de relancer notre activité après de longues vacances, d'accueillir de nouveaux apprenants et de susciter de nouveaux bénévoles.

6 – La communication de Ramage

Un nouveau site web de Ramage a été mis en ligne : www.ramagesenior.com.

Le site dispose de diverses rubriques : accueil, actualités, ateliers, cours, contacts, recrutement et un historique avec « qui sommes-nous ».

Le site est régulièrement mis à jour.

Le flyer RAMAGE a été également revu pour prendre en compte l'évolution des Ateliers, et le changement du numéro de téléphone de l'Association.

Pour accroître notre visibilité, des tirages grand format ont été apposés dans les locaux accueillant chaque Atelier.



Assemblée Générale du 26 avril 2024

Rapport financier RAMAGE exercice 2023

Les ressources de RAMAGE proviennent des :

- cotisations adhérents (qui sont fiscalement déductibles)
- cours par petits groupes (payants)

Les recettes de l'exercice 2023 s'élèvent à **8 128,46€** contre 7 374,36€ en 2023. Elles proviennent des cotisations de 125 adhérents (apprenants et formateurs), et des participations aux Cours en petits groupes, plus la rémunération du compte livret.

Les charges s'établissent pour 2022 à **5 371,71€** (dont 2 096,73€ de connexion internet et réseaux).

Le résultat de l'exercice 2023 est positif. Il s'établit à **2 756,75 €**
Il est proposé à l'assemblée d'affecter le résultat au report à nouveau.

Le budget prévisionnel de RAMAGE pour 2023 est de **8000 €**.

Avec **29 368.93€** à l'actif de son bilan au 31 décembre 2023, RAMAGE dispose de réserves financières.

Sur le plan de la trésorerie, le transfert des comptes de la Société Générale vers des comptes ouverts au CIC a été concrétisé en début d'année.

Tous nos remerciements à Jean-Pierre Gay et au trésorier Bruno de Thy, qui ont tous deux contribué la collecte des chèques puis à la saisie et à l'édition des comptes de RAMAGE.



Association RAMAGE

COMPTE DE RESULTAT 2023

CHARGES

Achats	
Achats	
Four. Bureau, copies	1 360,57
Services extérieurs	
Locations	
Primes d'assurance	97,11
Autres services extérieurs	
Déplacements	
Mission, réception	1 549,55
Frais postaux	
Téléphone	229,12
Internet	2 096,73
Services bancaires	38,63
TOTAL DES CHARGES	5 371,71

PRODUITS

Produits d'exploitation	
Adhésions	5 930,00
Autres produits de gestion courante	
Cours petits groupes	1 620,00
Produits financiers	
Produits financiers	578,46
TOTAL DES PRODUITS	8 128,46

RESULTAT

2 756,75



Association RAMAGE

BILAN SIMPLIFIE au 31/12/2023

ACTIF					PASSIF		
	Brut	Amortissements & provisions	Net au 31/12/ 2023	Net au 31/12/ 2022		Net au 31/12/ 2023	Net au 31/12/ 2022
Actif Circulant							
Créances					Report à nouveau	26 612,18	22 281,36
Redevables, usagers et comptes rattachés	23 000,00		23 000,00	1,00	Résultat de l'exercice	2 756,75	4 330,82
Compte courant	5 790,47		5 790,47	26 536,82			
Caisse							
Produits constatés d'avance	578,46		578,46	74,36			
autres							
Sous-total			29 368,93	26 612,18	Sous-Total	29 368,93	26 612,18
TOTAL GENERAL			29 368,93	26 612,18	TOTAL GENERAL	29 368,93	26 612,18

Le Président

Le Trésorier

Certifié exact le



ASSEMBLEE GENERALE DU 26 AVRIL 2024

MODIFICATION DES STATUTS

La modification concerne une actualisation de l'objet de l'Association, au vu de l'évolution des technologies numériques.

Version actuelle

ARTICLE 2 – But :

L'association a pour but de renforcer les liens entre les générations :

- 1/ donner une « raison de vivre » aux plus isolés, victimes de la fracture numérique,
- 2/ changer le regard de la société sur ses aînés via internet et l'édition de témoignages,
- 3/ former à l'utilisation des TIC pour le recueil et la transmission de la mémoire,
- 4/ favoriser l'archivage de ce patrimoine-mémoire sur tous supports et la diffusion.

D'une manière générale, l'association vise à initier, soutenir et développer toute action permettant de sensibiliser les plus jeunes au vécu de leurs aînés.

Version proposée

ARTICLE 2 – BUT OBJET

D'une manière générale, l'Association vise à initier, soutenir et développer toute action permettant d'accompagner les seniors dans l'accès au monde du numérique et de l'internet, ce qui est devenu une obligation pour nombre de formalités administratives aussi bien que pour l'accès aux services, à la culture et aux loisirs.

Les autres articles ne sont pas modifiés sur le fond, mais remis en forme pour une meilleure lisibilité.

Le Président :

Yves HUSSENOT